



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 30471

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la transparence tarifaire des services bancaires aux particuliers. Afin d'améliorer les relations entre les banques et leurs clients, relations dégradées notamment à la suite d'augmentations répétées des tarifs appliqués. Le défaut d'informations claires et précises sur ces tarifs a été dénoncé par de nombreuses associations de consommateurs. Des dispositions législatives ont été adoptées pour y remédier mais les critiques à l'encontre des banques demeurent. En conséquence, il lui demande de préciser les mesures prises et envisagées par le Gouvernement pour renforcer la transparence tarifaire des services bancaires aux particuliers.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30471

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2003, page 9558